QUELQUES RÉFLEXIONS,

ADRESSÉES PAR UN ANCIEN MILITAIRE AUX BAYONNAIS,

A l'occasion de quelques écrits anonymes qui viennent d'être publiés contre la Mission qui a lieu en ce moment à Bayonne.

Bayonne, le 19 Avril 1819.

QUOIQUE je n'aie pas l'honneur d'être né dans le sein de votre ville, c'est assez que j'aie vécu au milieu de vous pendant quelques années, pour m'intéresser vivement à votre bonheur ; et voilà le seul motif qui, dans cette circonstance particulière, m'engage à opposer aux écrits qui sont venus troubler vos pieux exercices, quelques réflexions rapides, mais franches et loyales, qui ne nuiront peut-être pas à vos véritables intérêts, et qui du moins seront toujours une preuve éclatante des sentimens distingués que je vous porte.

Quant au premier écrit qui a paru, et qui a pour titre : *l'Hermite de la montagne de Larhune*, je me bornerai à transcrire ici les vers

suivans, qui me paraissent, par les deux idées qui les terminent, et qui sont assez heureusement appliquées, devoir former une réponse suffisante :

Un jeune Hermite aujourd'hui, pour dix sous,
Vient nous offrir sa pompeuse éloquence ;
C'est un peu cher, peut-être direz-vous ?
Mais il écrit pour aider l'indigence....
Achetons vîte : en ce temps d'abstinence,
Sous deux rapports nous aurons mérité :
« En le lisant, nous ferons pénitence ;
« En l'achetant, nous ferons charité. »

Mais j'ai à vous entretenir de deux ouvrages bien autrement fameux, qui viennent d'être publiés sous vos yeux, dans un intervalle de quatorze jours, et qui devront faire beaucoup de bruit et causer une grande agitation, du moins dans l'enceinte de votre cité.

Ces deux écrits, sous le titre modeste de Première Lettre et de Deuxième Lettre aux Missionnaires, sont le fruit de la conception et du zèle de l'un de vos magistrats et de vos juges, prêchant, sans décliner son nom, l'*union* et l'*oubli*, et se donnant pour être entièrement *dévoué à son Dieu*, *à son Roi*, *à sa Patrie*, *à ses Concitoyens*. Pardonnez à un aveu sincère : ce sont ces titres si nobles, ces droits si précieux à votre amour et à votre reconnaissance, qui m'ont précipité dans l'erreur, en me faisant acheter et lire avidement ces deux

ouvrages, où j'avais l'espoir de trouver à chaque page le langage de la douceur, de la vérité et de la justice.

Dans les réflexions que je vais avoir l'honneur de vous soumettre, je déclare que je n'ai nullement l'intention d'attaquer la personne : je ne la connais pas ; et d'ailleurs cela est entièrement opposé à mon caractère et à mes principes. Je n'en veux qu'aux maximes répandues dans ces deux ouvrages ; et je ne prétends même combattre leur auteur, qu'en l'opposant à lui-même. D'un autre côté, j'aurai soin d'écarter des discussions trop profondes, parce que vous sentirez bien qu'un ancien militaire ne peut pas être parfaitement instruit dans les matières de la religion ; mais du moins cet ancien militaire prêche aussi, comme votre juge magistrat, l'*union* et l'*oubli*, et déclare, comme lui, qu'il est *dévoué de cœur à son Dieu*, *à son Roi*, *à sa Patrie*, *à ses Concitoyens*. Le magistrat et le militaire vont être mis en contact ; et vous prononcerez sur leurs doctrines, comme sur les conséquences différentes qu'elles pourraient avoir.

1.° Votre magistrat, ne prétendant pas qu'on l'en croie sur sa parole lorsqu'il déclare qu'il est *dévoué à son Dieu*, nous fait plus explicitement sa profession de foi, et nous dit « qu'il est chrétien, et qu'il ne voit dans

« l'Evangile qu'une morale pure et sublime ;
« à l'exemple du philosophe Jean-Jacques, qui
« s'est écrié autrefois dans un moment d'un
« saint enthousiasme : *l'Evangile a des carac-*
« *tères de vérité si frappans et si inimita-*
« *bles, que l'inventeur en serait plus étonnant*
« *que le héros.* » Avouons toutefois, en passant, que notre bon Jean-Jacques, dont personne ne conteste et ne peut contester l'éloquence, n'a pas fait un grand nombre de fidèles et zélés imitateurs de Jésus-Christ.

Mais poursuivons, et nous verrons votre magistrat, pour continuer à prouver qu'il est *dévoué à son Dieu*, nous déclarer *ingénument* (selon son expression favorite) que « le ciel
« doit être l'unique espérance, le seul bien,
« le véritable objet de l'ambition du chrétien. »
En effet, on voit bien que c'est un bon chrétien et même un chrétien instruit, par les citations qu'il nous fait en latin et en français des maximes de l'Evangile et des sentences des prophètes :

« *Vulnerasti cor meum, soror mea et spon-*
« *sa. Ecce tu pulchra es, amica mea, ecce*
« *tu pulchra es! Oculi tui columbarum.* »

« *Qui sine peccato est, primus lapidem*
« *mittat!* »

« *Væ illi per quem scandala veniunt!* »

« *Nolite judicare, ut non judicemini.* »

« *Qui potest capere capiat*, &c. &c. »

« Vous avez blessé mon cœur, ô ma sœur « et mon épouse. Que vous êtes belle, mon « amie, que vous êtes belle ! Vos yeux sont « comme ceux des colombes. »

« Que celui qui est sans péché, jette le pre- « mier la pierre. »

« Malheur à celui par qui viennent les scan- « dales ! »

« Ne veuillez pas juger, pour ne pas être « jugés vous-mêmes. »

« Que celui qui peut comprendre compren- « ne, &c. &c. »

Nous pouvons examiner maintenant s'il y a cet accord nécessaire entre ces principes et la conduite de celui qui les a mis en avant.

Il m'est pénible, d'abord, d'avoir à remarquer qu'il attaque et blâme, peut-être indiscrètement, mais toujours en se mettant en contradiction avec ses principes, la conduite et les desseins de son évêque, son premier pasteur; et que tout en faisant l'éloge de ses vertus et de sa piété, il interprète faussement sa lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse.

Je remarque ensuite qu'il ne ménage pas davantage le grand vicaire, et qu'il mêle des sarcasmes et d'assez cuisans reproches aux louanges qu'il lui donne. Et pourquoi ? parce

qu'il lui attribue ces deux réflexions qui se trouvent dans le mandement de l'évêque; savoir : 1.° « Que quelques hommes se complai-
« sent dans des opinions irréligieuses ; et que
« leur vanité se trouverait compromise si, après
« une discussion judicieuse, il leur fallait conve-
« nir qu'on les avait trompés. » Et, 2.° « Qu'il
« est quelques cœurs corrompus qui craignent
« moins peut-être pour eux-mêmes que pour les
« victimes de leur séduction, tout ce qui ten-
« drait à les éclairer sur la honte de leurs déré-
« glemens. . . . . » Mais si Mg.r l'évêque de Bayonne s'est aperçu, dans les fonctions de son ministère, qu'il s'est glissé dans son troupeau quelques esprits égarés par de fausses maximes en matière de religion, ou quelques cœurs endurcis dans une longue habitude d'un vice qui porte atteinte aux bonnes mœurs; pourquoi lui disputer le droit de s'en plaindre lui-même aux fidèles de son diocèse, et s'opposer aux moyens qu'il croit nécessaire d'employer pour rendre à la religion et à la morale publique leur force et leur empire?

Je remarque encore que l'auteur des deux Lettres aux Missionnaires se complaît, avec une sorte d'affectation, à reproduire quelques traits déchirans de l'histoire : comme si Dieu et la religion ne condamnaient pas également le mal partout où il est, et sans acception de personnes. . . . .

Est-ce là prêcher l'union et l'oubli ? Est-ce là de l'équité et du véritable christianisme ?

Je remarque, car que de choses n'y a-t-il pas à remarquer dans ces deux lettres ? je remarque, dis-je, qu'il blâme, défigure et calomnie tout à la fois les cérémonies et les fêtes de l'Eglise, et que nouvel iconoclaste il repousse avec mépris l'adoration de la croix.

Je remarque qu'il s'élève contre les lois de l'Eglise concernant le sacrement du mariage et les préceptes imposés aux fidèles ; qu'il blâme et cherche à tourner en ridicule la morale des pères et des docteurs de l'Eglise, qui interdisent les assemblées licencieuses ou dangereuses ; et, ce qui paraîtra plus fort encore et plus en contradiction avec sa profession de foi, c'est qu'il ne craint pas de prêter à la religion et à ses ministres des idées qu'il n'aurait jamais dû concevoir et encore moins produire, puisqu'elles pourraient devenir des provocations au fanatisme et au meurtre.

Je remarque, enfin, qu'il déchire et calomnie, sans examen et sans miséricorde, les ministres des autels ; et cherche à déverser sur eux le mépris humiliant, et ces insultes grossières qui affligent la dignité de l'homme, et qui sont plus cruelles à supporter que tous les tourmens de ce martyre dont il voudrait qu'ils allassent chercher la palme chez les iro-

quois et les algonquins, ou chez d'autres peuples sauvages et féroces.

Je suis forcé de le dire, trouve-t-on dans cette morale et dans ces principes les sentimens d'un bon chrétien, dévoué à son Dieu, *qui se glorifie d'avoir eu le bonheur de naître dans la religion du Christ, et qui espère bien de la miséricorde divine la grâce d'y mourir?..* Mais, quel mot vient de m'échapper?... *Mourir!....* Est-ce que j'aurais oublié que cette sentence de mort, prononcée contre tous les chrétiens, de même que contre tous les hommes de la terre, et qui est si propre à nous ramener à des sentimens de vérité et de justice; a porté une sorte de stupeur dans l'âme de votre magistrat, qui s'étant *par hasard* trouvé dernièrement dans la maison de Dieu, n'entendit, d'un beau discours d'éloquence chrétienne, prononcé par un célèbre prédicateur, si éminemment distingué par ses talens et ses vertus; n'entendit, dis-je, de tout ce discours, que ces paroles: *Il faut mourir!....* Paroles terribles! nous dit lui-même l'auteur des Lettres aux Missionnaires; paroles terribles! *qui le mirent en fuite, et l'obligèrent à aller respirer un peu dans la rue.*

2.° Votre magistrat, pour vous prouver maintenant qu'il n'est pas moins *dévoué à son Roi*, se complaît tout à coup, et pour ainsi dire hors

de propos, à faire un éloge pompeux de la révolution : il vante avec enthousiasme ses jours brillans de gloire, de justice et de vérité ; préconise ses lois et ses institutions devenues le domaine de l'Europe ; et, dans la chaleur de ses louanges, il va même jusqu'à attribuer à la révolution *le retour du Roi et la restauration de la dynastie légitime*!... Etrange abus des mots !... Du moins je le vois ainsi ; et il me semble que cette idée, dans l'acception rigoureuse des termes qui la renferment, est une idée tout-à-fait neuve : car s'est-on jamais avisé de croire qu'en faisant et en soutenant la révolution (sans examiner ici le mal ou le bien qu'elle a pu faire), on travaillait sans s'en apercevoir, ou pour mieux dire avec une intention cachée et secrète, pour *le rétablissement de la dynastie légitime et le retour des Bourbons ?*

C'est aux Bayonnais à nous expliquer le mot de cette énigme, qui peut seul nous faire comprendre à nous qui sommes étrangers dans la ville de Bayonne, comment leur juge magistrat, a été ainsi de tout temps et est encore *si profondément dévoué à son Roi.*

3.° Je n'attaquerai point les sentimens dont l'auteur des deux Lettres aux Missionnaires déclare être animé *pour la Patrie ;* car je pourrais peut-être ici commettre une grande injus-

tice, dont je veux bien me prémunir : mais continuant à examiner les maximes qu'il débite et les principes qui lui échappent, je lui demanderai si c'est véritablement prendre les moyens d'être utile à son pays, que de déclamer contre la religion de l'état, en cherchant ainsi à rompre ou à affaiblir les liens les plus sacrés de la société ?

Il faut une religion : elle est également nécessaire comme fondement de toute la société, et pour chaque membre de la société individuellement. Si cette vérité éternelle et historique est incontestable ; tous ceux qui osent écrire contre la religion et contre tout ce qui la constitue et la maintient essentiellement parmi les hommes, soit qu'ils emploient les armes du mensonge et de la calomnie, soit qu'ils se servent du sarcasme et des injures ; n'aiment point leur patrie, ou du moins ne prennent pas les moyens de lui être utiles et de coopérer à sa gloire et à son bonheur. Si vous travaillez à rompre ou à affaiblir les liens éternels qui constituent la patrie et la société ; si vous cherchez à désunir le trône et l'autel ; de principes en principes, de conséquences en conséquences, vous parviendrez insensiblement à porter la désolation dans l'état et dans les familles, et à renverser l'immuable fondement de la tranquillité et de la félicité des peuples.

4.° Enfin, l'auteur des deux Lettres aux Missionnaires déclare qu'il est *devoué de cœur à ses concitoyens....* Oh ! alors, je serai bien disposé moi-même à excuser toutes les contradictions et les erreurs dans lesquelles il est tombé jusqu'ici ; et je croirai qu'il suffira d'un simple retour sur lui-même, pour lui faire connaître ses torts et le décider promptement et généreusement à les réparer. Car de quoi n'est pas capable le tendre, le sincère amour que l'on porte à ses concitoyens, à ses frères !

Dans cette pensée et dans cette espérance, je demanderai à votre magistrat comment il a pu lui échapper de dire que son premier pasteur, le pieux et vénérable évêque de Bayonne, a eu à peu près l'intention, dans une lettre pastorale adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, de représenter les braves Bayonnais, si affectionnés au culte de leurs pères, si pleins d'amour pour leur Roi et la patrie, *comme une agrégation anarchique, comme une horde en proie à une licence effrénée, qui les ravalerait au dessous des barbares et des tribus sauvages dévouées aux plus abominables superstitions ! ! !*

Je pourrais ici arrêter votre juge magistrat, et lui appliquer dans un sens littéral cette expression fameuse du grand Racine : *Qui vous l'a dit ?....* Où avez-vous lu, dans le

mandement de votre évêque, si rempli de sentimens religieux, et si facile à comprendre, des souvenirs, des expressions, des idées, des rapprochemens, qui ressemblent en quelque chose à vos allégations injustes ? Je sais qu'il s'y plaint avec douceur, et sans doute dans des intentions charitables, de la licence des mœurs qui s'est introduite dans la société, et que l'on pourrait regarder peut-être comme une suite fâcheuse des anciennes agitations révolutionnaires : je sais encore qu'il s'y plaint paternellement d'un affaiblissement trop marqué des principes religieux..... Mais tout cela aurait-il dû produire les fantômes monstrueux que vous avez pris la peine de créer? Ce n'est pas ainsi qu'on se montre *dévoué à ses concitoyens*, en abusant de leurs paroles dites dans la simplicité et la pureté de leurs cœurs, et en leur prêtant des intentions qu'ils nont pu avoir et qu'ils n'ont jamais eues. Cette disposition me paraît toujours extrêmement dangereuse, surtout dans un juge et dans un magistrat.

Vous aviez bien déjà dit que cette lettre pastorale de votre pieux Evêque était *un brandon enflammé qui nous avait plongés de nouveau dans le trouble et la confusion*, etc... Mais, depuis l'arrivée des missionnaires à Bayonne, où avez-vous remarqué qu'il existât de la con-

fusion et du trouble ? Certes, ce n'est point dans le temple du Seigneur ; si vous en exceptez ces tentatives de désordres, qui se sont par fois manifestées au dehors et dans les parvis de ce temple, et que vos lettres peut-être (sans doute contre votre intention) ont contribué à produire.

Oh ! que n'avez-vous assisté avec votre pieux évêque, son vénérable clergé, les curés et pasteurs de vos campagnes, les jeunes lévites du diocèse, nos principales autorités militaires et civiles, un bon nombre d'officiers et de militaires de tous grades des deux braves légions de la Haute-Garonne et de l'Arriége, des fonctionnaires de toutes classes, des négocians distingués, une foule innombrable d'habitans de la ville et des campagnes ; que n'avez-vous, dis-je, assisté, avec cette agrégation de bons français et de véritables chrétiens, dans votre temple vaste et majestueux, aux deux premières fêtes de la Mission qui y ont été célébrées ?... Ah ! sans doute, la douce émotion de votre cœur, une larme qui se serait échappée de vos yeux, vous en auraient attesté et fait comprendre les grands et sublimes motifs ; et surtout vous auraient empêché de dire que ces pompeuses et touchantes cérémonies, où l'on a si hautement et si énergiquement prêché, dans des sentimens unanimes et véritables, *l'union*

et l'oubli du passé, *l'amour de Dieu*, *le dévouement à son Roi et à sa Patrie*, *l'amour de ses frères et de ses concitoyens*, n'avaient été préparées et combinées que par des *charlatans empiriques*.

Oh ! que n'avez-vous été présent encore, du moins quelquefois, à ces assemblées où tous vos concitoyens, réunis de cœur et d'esprit, ont fait tant de fois, pendant le cours de cette Mission, retentir les voûtes de vos temples de ces refrains chéris, chantés avec le plus vif enthousiasme :

Vive la France !
Vive le Roi !
Toujours en France,
Les Bourbons et la Foi !

. . . . . .

Loin de nous toute injustice,
Loin toute division !
Que partout se rétablisse,
La concorde et l'union.
Etc. etc. etc.

Mais terminons, et voyons du moins si l'auteur des deux Lettres aux Missionnaires, qui n'a pas trop ménagé son premier pasteur, aura eu un peu plus d'indulgence pour ses autres concitoyens dans l'ordre de la société.

Mais alors je lui demanderai ce qu'il entend par ce reproche vague qu'il adresse à quelques

femmes de Bayonne, d'être allées, sans consulter leurs maris, porter aux missionnaires, qu'il compare à des *sybarites* et à des *voluptueux*, toute espèce de douceurs et de présens..... *Qui vous l'a dit ?...* pourrais-je encore ici lui demander: *Qui vous l'a dit ?...* Et qu'entendez-vous encore par ce sarcasme sanglant que vous adressez à ces mêmes femmes, en disant d'elles qu'*elles dirigent un reste de chaleur qui s'éteint, vers de vaines formules dont elles occupent leur imagination....* Je vous le demande, ô juge magistrat : êtes-vous époux ?... Mais non; car si vous étiez lié par les saints nœuds du mariage, vous connaîtriez tous les égards que mérite une mère de famille, de même que le respect qui serait dû aux épouses de vos concitoyens comme à la vôtre.

Sans doute l'auteur des deux Lettres aux Missionnaires sera du moins plus réservé en parlant des demoiselles, de cette portion du sexe jeune et timide, dont la candeur, la pudeur et l'innocence, sont l'image sur la terre des esprits célestes.... Cependant qu'entend-il par ce premier reproche de coquetterie, et ces efforts pour porter une ivresse dangereuse dans leurs jeunes cœurs? qu'entend-il par cette molle afféterie d'airs les plus tendres et les plus lascifs? par ces airs chantés par de jeunes personnes, *auprès desquelles la vanité de jouer*

un rôle, sous un costume séducteur, ajoute encore au désir si naturel de plaire?

Où avez-vous entendu, dans les temples du Seigneur à Bayonne, pendant la Mission, ces airs *les plus tendres et les plus lascifs*, dont vous parlez (on voit bien que le juge magistrat, si profond calculateur, et économe si rigoriste pour les autres, n'a pas voulu mettre dix sous pour l'acquisition du livre des Cantiques à l'usage de la Mission)? Mais je vous le demande, où avez-vous vu que nos chanteuses eussent adopté un costume séducteur et différent de celui dont elles se revêtent tous les jours? Quel témoignage vous ont-elles donné de leur vanité, et surtout *du désir de vous plaire?....*

Je ne sais comment toutes ces invectives et ces inconséquences ont pu se reproduire sous ma plume : mais je préférerais que ma main séchât sur le papier, plutôt que de lui laisser retracer l'espèce de blasphême impudique qui se trouve dans le 1.er §. de la 8.me page de la Première Lettre aux Missionnaires, et qui est particulièrement dirigé contre de jeunes lévites en qui brillent déjà avec tant d'éclat toutes les hautes vertus du sacerdoce, et contre de jeunes demoiselles l'ornement de leur sexe, le modèle de toutes les vertus, et la gloire de leurs familles comme de la ville qui les a vu naître.

Voilà où conduit ordinairement la dissolution des mœurs : il n'y a plus rien de sacré pour elle; et sans le croire, sans peut-être même en avoir une intention expresse, comme par forme de jeu et de plaisanterie, lorsqu'on en est parvenu à un certain point d'indifférence ou de corruption, on blasphême par habitude et sans y penser, toutes les vertus ; l'on ne retient même pas ce soufle impur qui cherche à ternir jusqu'aux premiers rayons naissans de la pudeur et de l'innocence.

Non, non! et je ne crains point de me tromper en le déclarant, votre juge magistrat n'est point époux : il n'est point père ; il n'a même pas de sœur.

Mais c'est trop nous arrêter sur ces deux lettres, auxquelles, avec un peu plus de loisir, et si cela devenait nécessaire, il y aurait bien d'autres réponses à faire, en y comprenant la réfutation des *on dit*, des calomnies, des outrages, et de toutes les erreurs de toutes sortes qu'elles renferment. Cependant, au milieu des peines vives que ces deux ouvrages nous ont fait éprouver, il nous reste encore une consolation et un motif d'espérance ; et c'est heureusement à l'auteur que nous en sommes redevables. En effet, on remarque à la fin de sa Deuxième Lettre aux Missionnaires, du 7 avril, mais distribuée loin de sa date,

un commencement de désaveu et de repentir.

Il pourrait (*vous dit-il*) s'être trompé dans cette circonstance, qu'il déclare être si grave et si importante pour le repos de ses concitoyens.

Il pourrait (*continue-t-il toujours*) s'être trompé en concevant la première pensée de la rédaction et de la distribution de ces Lettres.

Enfin, il pourrait encore s'être trompé dans ses tableaux et ses peintures du *bien* et du *mal*, qui se rapportent sans doute à des matières ou à des pratiques de religion, dans lesquelles, sans l'offenser, on peut le croire bien étranger; tandis qu'il avoue avec franchise que, malgré ses pénibles et continuelles recherches, malgré son zèle, il aperçoit ses fonctions de magistrat à une hauteur à laquelle il lui est impossible d'atteindre.

Mais qu'est-il donc ce juge magistrat, qui s'annonce comme étant *livré tout entier à ses devoirs*, *comme étant continuellement absorbé dans les soins de la recherche la plus pénible et la plus difficile pour le juge*, *celle de la vérité et de la justice*? ..... Ce ne peut être sans doute qu'un grand juge, qu'un magistrat suprême, sur qui semblent reposer, aux termes du serment qu'il déclare avoir prêté, *l'exécution des lois du royaume*, *le main-*

tien parmi les français de l'ordre et de la paix publique ! !

Et bien, c'est la réunion de tous ces importans motifs qui me fait désirer que son premier acte de désaveu et de repentir soit pur et sincère, et puisse le porter à rétracter publiquement et entièrement sa correspondance, déjà qualifiée par l'opinion générale.

Alors les habitans de Bayonne, *qu'il aime*, et qui, comme il le reconnaît lui-même, sont bons, lui *feront grâce* (pour me servir de son expression); ou plutôt, reconnaissant les sentimens généreux et la véritable grandeur qui l'auraient porté à cette sorte de rétractation publique, ils lui rendront toute leur estime et toute leur amitié ; et c'est alors qu'il pourra vraiment prêcher avec efficacité l'*union* et l'*oubli ;* qu'il pourra tenir d'une main le *flambeau de la vérité*, et de l'autre le *glaive de la justice*, en inspirant une douce confiance à tout le monde ; et, qu'enfin, il pourra dire de lui, avec l'approbation universelle, qu'il est sincèrement et de tout son cœur *dévoué à son Dieu*, *à son Roi*, *à sa Patrie*, *à ses Concitoyens.*

De l'Imprimerie de Duhart-Fauvet.